

Moyens de paiement

Les incidents ne faiblissent pas

- Le taux de rejet des effets de commerce pour insuffisance de provision a atteint 16,48%

- La centrale des incidents de paiement sur la LCN opérationnelle cette année

LA confiance interentreprises s'est un peu plus détériorée l'année dernière. En cause, les émissions de lettre de change normalisée (LCN) sans provision ont encore progressé. Le taux de rejet des LCN pour ce motif est ressorti à 16,48% contre 16,30% un an plus tôt selon les statistiques du Groupement pour un système interbancaire marocain de télécompensation (GSIMT). La relation avec la banque n'est pas non plus au beau fixe. Les créances en souffrance des entreprises non financières ont bondi de 27%.

Les mises en garde de Bank Al-Maghrib face à la montée des incidents sur la

LCN n'ont pas atténué le phénomène. Elle avait envisagé d'étendre les sanctions sur les chèques à la LCN. «Le chantier de la centrale des incidents de paiement sur la LCN est à un stade de réalisation avancé et sa mise en service est prévue au courant de cette année», indique la Banque centrale. L'outil permettra aux banques le partage d'information autour des impayés de la LCN. Environ 3,8 millions d'effets de commerce ont été échangés en 2013 en légère hausse d'une année à l'autre. En revanche, le volume global des échanges a baissé de 3,6% à 212 milliards de DH, en raison notamment de la tension sur les trésoreries des entreprises et des commerçants.

La LCN reste tout de même de loin le troisième principal canal de paiement utilisé, hors carte bancaire. Il est devancé par le chèque et le virement bancaire domestique. Les incidents ont légèrement augmenté sur le premier. Plus de 688.000 chèques ont été refusés sur un total de 28 millions émis. Cela équivaut à un taux de rejet de 2,46%. La proportion de carte recalée pour insuffi-

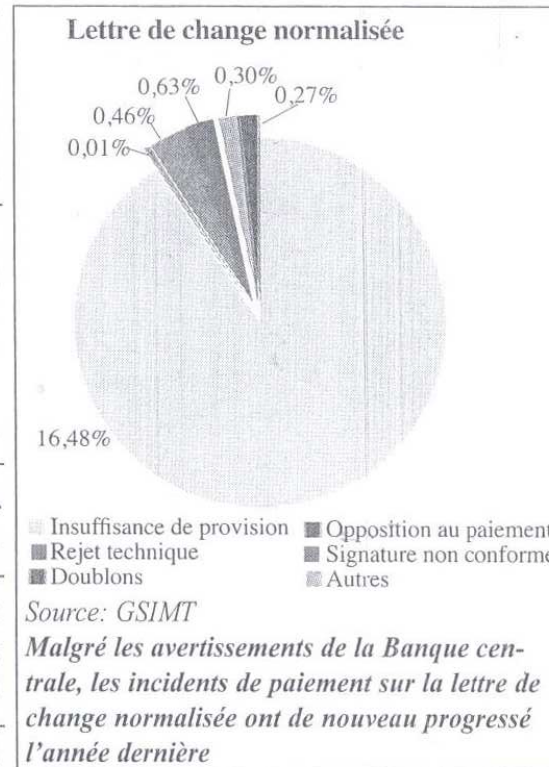
sance de provision ressort à 1,40% (+0,04 point) soit près de 392.000 chèques.

Par ailleurs, il faudra être très vigilant

en valeur, soit près de 25 milliards de DH en 2013. La faible utilisation de ce moyen de paiement peut être en partie expliquée par l'importance des incidents. Le taux de rejet s'affiche à un niveau élevé de 56%. L'essentiel des refus est motivé par une insuffisance de provision.

Globalement, les échanges interbancaires des moyens de paiement ont totalisé 1.533 milliards de DH en recul de 1,7% sur un an. Le montant moyen des transactions est ressorti à 34.000 DH pour le chèque, 17.000 DH pour les virements bancaires domestiques, 4.700 DH pour les ordres de prélèvement et 56.000 DH pour la LCN. Il est de 22.000 DH pour les virements en provenance de l'étranger. Les transactions sur ce dernier créneau ont fortement décliné passant de 46 milliards de DH en 2010 à 10,5 milliards de DH l'année précédente alors que le nombre d'opérations est resté pratiquement inchangé sur la même période. □

F. Fa



sur les ordres de prélèvement. Ils représentaient 9% des échanges en nombre et 2%

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com